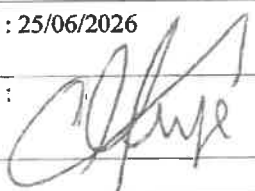


 Jonzac	FICHE DE POSTE	Référence : DDS/ /0000
	PÔLE pédopsychiatrie	Version n° : 0
	IDE SMPEA JONZAC	Page : 1/5

Auteur : DUPE Carole, Cadre de santé	Vérificateur : GUILLON Marie Chantal, Cadre supérieur de santé	Approbateur : TURPAIN Éric Adjoint au chef d'établissement, Directeur des Affaires générales, des Affaires Médicales et des Ressources Humaines.
Date : 25/06/2026	Date : 25/06/2026	Date : 02/07/26
Visa : 	Visa : 	Visa :  Le Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales des CH de Jonzac et Boscarnant Eric TURPAIN

IDENTIFICATION DU POSTE

Titre de la fonction : Infirmier Diplômé d'Etat
 Etablissement : Centre Hospitalier de Jonzac
 Service : Service Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents.

LOCALISATION DU POSTE

SMPEA Jonzac : avenue des Poilus 17500 Jonzac

POSITION DANS LA STRUCTURE

➤ Liaisons hiérarchiques :

- Directeur d'Etablissement : Monsieur MARTINEZ Éric
- Adjoint au chef d'établissement, Directeur des Affaires Générales, des Affaires Médicales et des Ressources Humaines : Monsieur TURPAIN Éric
- Cadre Supérieur de Santé : Madame GUILLON Marie-Chantal
- Fonction du responsable hiérarchique : Carole Dupé, Cadre de santé SMPEA Royan.

➤ Liaisons fonctionnelles :

➤ Internes au service : Chef de service, médecins, cadres et équipe pluri professionnelle ➤ Internes à l'établissement : ensemble du pôle de pédopsychiatrie, services des pôles de psychiatrie adulte, qualité et gestion des risques, logistiques et informatique ➤ Externes : réseaux médico sociaux, scolaires, justice ...	Organisation de l'activité, circulation de l'information et coordination des prises en charge En lien avec le suivi des enfants En lien avec le suivi des enfants et de leur entourage
---	--

	FICHE DE POSTE	Référence : DDS/ /0000
	PÔLE pédopsychiatrie	Version n° : 0
	IDE SMPEA JONZAC	Page : 2/5

PRESENTATION DE L'UNITE

Le pôle de pédopsychiatrie couvre 14 cantons sur un axe Nord – Sud de 184 kms, avec une population de 132 882 habitants. Il est composé de plusieurs unités de soins à Jonzac et à Royan.

L'Unité Médico Psychologique pour Enfant (UMPE) accueille pour des soins ambulatoires, groupaux ou en HJ les enfants jusqu'à l'âge de 11 ans.

L'Unité Médico Psychologique pour Adolescents (UMPA) accueille les préadolescents et adolescents pour des soins ambulatoires, groupaux ou en HJ les enfants de 11 ans à 16 ans.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Médecins pédopsychiatres

Cadre de santé

Psychologues

Neuropsychologues

Infirmières

Educatrices spécialisées

Orthophoniste

Psychomotricienne

Assistante sociale

Secrétaires médicales

ASH

EXIGENCES DU POSTE

Références aux textes :

Répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière : **05C10**

Décret n° 2002-194 du 11/02/2002, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession infirmier.

Décret n° 2025-1306 du 24 décembre 2025 relatif aux activités et compétences de la profession d'infirmier

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat Infirmier, annexes I et II / BO Santé –Protection Sociale –solidarités n° 2009/7 du 15 août 2009, p. 265 (définition du métier p.258, activités et activités détaillées p. 259-265, référentiel de compétences et compétences détaillées, critères d'évaluation et indicateurs p.266-274)

Les Articles R 4311-1 à 10 du CSP

Article 4311-14 : Soins d'urgence (En cas d'urgence et en dehors de la mise en œuvre du protocole, l'infirmier ou l'infirmière décide des gestes à pratiquer en attendant que puisse intervenir un médecin. Il prend toutes mesures en son pouvoir afin de diriger la personne vers la structure de soins la plus appropriée à son état)

Le secret professionnel (art R4312)

	FICHE DE POSTE	Référence : DDS/ /0000
	PÔLE pédopsychiatrie	Version n° : 0
	IDE SMPEA JONZAC	Page : 3/5

Le respect de la vie, la dignité et de l'intimité du patient et de sa famille et l'absence de discrimination (art R4312-2)

L'assistance à personne en péril (art. R 4312-6)

Le respect du patient et de ses droits le rend maître de ses choix (art 4312-8)

Arrêté du 06/04/2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé

Articles L1111-2 ; L. 1111-5 et L. 1111-5-1 du CSP

Circulaire n°99-320 du 4 juin 1999 relative à la distribution des médicaments et arrêté du 06 avril 2011

Guide HAS : Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments, Mai 2013

Décret n° 86-602 du 14 mars 1986 relatif à la lutte contre les maladies mentales et à l'organisation de la sectorisation psychiatrique

Circulaire du 14 mars 1990 relative aux orientations stratégiques de la politique de santé mentale

Rapport LAFORCADE relatif à la Santé Mentale, octobre 2016

Droits et obligations communs à l'ensemble des fonctionnaires, Loi n°83-634, et des règles propres à la fonction publique hospitalière, Loi n°86-33.

➤ **Contraintes horaires :**

Repos hebdomadaire ☒ Le week-end
☐ En semaine

☒ Fixes
Roulement ☐ Variable

La permanence de soins de l'unité doit être assurée du lundi au vendredi de 9h à 17h.

ENVIRONNEMENT

➤ Se référer au document unique

MISSIONS DU POSTE

➤ **ACTIVITES COMMUNES A L'EQUIPE :**

Accueillir et instaurer une relation contenantante et sécurisante avec l'enfant et sa famille

Faciliter et tracer l'expression de l'enfant ainsi que de ses proches

Favoriser le développement de l'autonomie et l'intégration scolaire et sociale de l'enfant

Assurer et tracer la continuité du lien avec l'enfant et ses représentations légaux

Participer à l'élaboration, la coordination et l'évaluation des projets individualisés d'accompagnement

Assurer la transmission des informations nécessaires à l'accompagnement global des enfants et adolescents dans le respect des règles du secret professionnel

Diffuser aux familles et/ou représentants légaux les coordonnées d'associations et de structures aidantes (plaquettes d'information, liens mails ou téléphoniques)

Assurer une traçabilité informatique : tenue quotidienne du Dossier Patient et de l'agenda

Soumettre ses réflexions et ses hypothèses lors des réunions institutionnelles

Appliquer les procédures et protocoles classés dans Qualios

	FICHE DE POSTE	Référence : DDS/ /0000
	PÔLE pédopsychiatrie	Version n° : 0
	IDE SMPEA JONZAC	Page : 4/5

Rédactions diverses (une partie du certificat MDPH, IP / signalement, FEI, fiche de violence ...)

Réalisation de VAD

Assurer le remplacement de professionnels absents afin de maintenir la continuité des soins à la demande de l'encadrement

Restituer dans la pratique, à l'équipe, les connaissances acquises lors des formations

Appliquer les règles d'hygiène et de désinfection du matériel

Participer à l'accueil des étudiants

Liens avec les compagnies de taxi

➤ **ACTIVITES DOMINANTES DE L'IDE EN PEDOPSYCHIATRIE :**

Evaluation individuelle ou groupale de l'enfant ou de l'adolescent

Conduite d'animation d'ateliers groupaux avec ou sans médiateur, au sein de la structure de soin ou à l'extérieur et observation des phénomènes individuels et de groupe pendant ces temps

Intervention d'aide et d'accompagnement dans l'environnement et au domicile de l'enfant

Réalisation, accompagnement d'activités préventives, thérapeutiques dans le domaine cognitif, sensoriel et relationnel.

Utilisation de médiateurs et d'outils adaptés aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent

Soins techniques infirmiers et co suivi somatique en lien avec les parents et les professionnels de santé

Suivi du matériel bio médical et gestion de la pharmacie

Education et conseil dans le domaine du handicap auprès de l'enfant et de son entourage dans l'environnement et au domicile en lien avec les recommandations

Travail de partenariat avec le réseau sanitaire, associatif, médico-social, éducatif, scolaire... dans le respect du secret professionnel

Travail en partenariat avec la famille, visite à domicile

Participation aux réunions cliniques et Analyse de la Pratique

Organisation et participation aux repas thérapeutiques individuels et/ou collectifs (achats de courses, gestion commande, rangement et désinfection du matériel)

➤ **CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES NECESSAIRES :**

Connaissances psychopathologiques en pédopsychiatrie

Connaissances de l'institution hospitalière et du fonctionnement du pôle de pédopsychiatrie

Connaissances législatives autour du handicap et des recommandations de l'HAS

Connaissances juridiques (secret professionnel, secret partagé, consentement...)

Connaissances du réseau social, médico-social, scolaire, judiciaire, associatif

➤ **CAPACITES ET APTITUDES PSYCHOLOGIQUES LIEES A L'EXERCICE DE LA FONCTION :**

Sens de la responsabilité et de l'autonomie dans sa pratique professionnelle

Capacité de synthèse écrite et orale

Capacité à transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle aux étudiants et à ses collègues

Capacité d'initiative et de créativité conformes aux règles institutionnelles et du service

Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle

Capacité d'adaptation, prioriser certaines missions en fonction de l'activité

Capacité à gérer ses émotions et à garder une juste distance

Capacité à poser les problèmes et à s'engager dans une démarche de résolution de problème

Sens de la relation humaine, capacité à la relation individuelle et groupale

	FICHE DE POSTE	Référence : DDS/ /0000
	PÔLE pédopsychiatrie	Version n° : 0
	IDE SMPEA JONZAC	Page : 5/5

Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire, engagement dans un projet professionnel et reconnaissance des métiers impliqués.

➤ **AUTRES OBSERVATIONS :**

Titulaire du permis, mobilité (déplacements sur le secteur en voiture de secteur ou voiture personnelle)

Travail de secteur

Lien UMPE/UMPA

Déplacements sur Jonzac ponctuels

Horaires : 35 h annualisé de 9h à 17h (Possibilité d'ajustement en fonction des besoins institutionnels et des projets individualisés)

Repos hebdomadaire : fixes le week-end, ajustement en fonction des projets individualisés

Ponctualité et respect des règles de pause (informer le cadre des modifications d'horaire de travail exceptionnels : retard, sortie du service ...)

Exigences physiques liées à la fonction

Tenue correcte exigée

➤ **EXIGENCES RELATIONNELLES :**

Contact avec l'utilisateur et le public : majoritaire

Travail en équipe pluri professionnelle : oui

➤ **EVOLUTION DU POSTE :**

En fonction du projet professionnel de l'agent et des disponibilités institutionnelles.

OBSERVATIONS

La prise de poste sera accompagnée d'une évaluation par l'encadrement.

Renforcer l'image de marque de l'établissement hospitalier par un accueil adapté des personnes et une vigilance quant au maintien de l'état de propreté des locaux,

Intégrer la démarche de développement durable avec l'ensemble des métiers hospitaliers.

